



VINDUPAYSDEHERVE

Vin du pays de Herve

Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale

BCE 0680 954 153

ayant son siège social à Herve, Sur le Try, 11

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 juin 2021

Tout comme en juin 2020, l'AG se tient en distanciel et le vote est à distance.

Monsieur Eric Preud'homme préside, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration. Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Michel Schoonbroodt, directeur, et comme scrutateurs Madame Michèle Nyssen et Monsieur Lionel Jacquemart.

Les convocations ont été envoyées par e-mail aux coopérateurs en date du 3 juin 2021. La convocation prévoyait l'ordre du jour suivant :

- Approbation des Comptes Annuels 2020 et de l'affectation du résultat
- Décharge des administrateurs
- Renouvellement du mandat d'administrateur de
 - Frédéric Breulhez,
 - Eric Preudhomme,
 - Didier Jacques,
 - Xavier Bartholomé,
 - Philippe De Prins
 - Laszlo Ruwet
- Nomination de nouveaux administrateurs
 - Anne Chanteux
 - Fabienne Detry
 - Frank Marsin
- Nomination de coopérateurs en charge du contrôle

- Serge Godefroid
- Michael Léonard
- Matthieu Vanhove

Sur le site internet, nous avons créé une page spéciale pour avoir accès aux documents de l'AG et connaître la procédure du vote :

<http://www.vindupaysdeherve.be/ag-2021>

Nous avons à nouveau utilisé la plateforme de vote : www.balotilo.org

Nous avons envoyé une invitation de vote à 607 emails différents, représentant l'entièreté des coopérateurs.

La date limite du vote était le 19 juin 2021 à 14h00. C'est cette plateforme qui nous a transmis les résultats du vote.

Il n'y a aucune obligation de quorum de présence pour cette assemblée générale ordinaire.

Vote d'approbation des Comptes Annuels 2020 et sur l'affectation du résultat

Les coopérateurs ont pu prendre connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et des comptes annuels 2020 (présentant un bilan total de 1.012.506,10 € et une perte de l'exercice de 164.528,09 € qui est reportée à nouveau) disponibles sur le site internet. Ils ont pu poser des questions par écrit (avant le 10 juin) et recevoir une réponse écrite (le 14 juin).

Résultats du vote :

OUI	NON	ABSTENTION
186 parts	0 parts	20 parts

En conséquence, puisque la décision est prise à la majorité simple des voix présentes ou représentées, les comptes sont approuvés.

Vote de décharge aux administrateurs

OUI	NON	ABSTENTION
188 parts	0 parts	18 parts

En conséquence, puisque la décision est prise à la majorité simple des voix présentes ou représentées, la décharge est accordée aux administrateurs.

Vote sur le renouvellement des mandats d'administrateur

Sont à nouveau nommés administrateurs pour 4 ans : Frédéric Breulhez, Eric Preudhomme, Didier Jacques, Xavier Bartholomé, Philippe De Prins, Laszlo Ruwet

Vote de nomination de nouveaux administrateurs

Sont nommés administrateurs pour 4 ans : Anne Chanteux, Fabienne Detry et Frank Marsin

Vote de nomination de coopérateurs en charge du contrôle

Sont nommés commissaires : Serge Godefroid, Michael Léonard et Matthieu Vanhove. Cette désision annule la décision précédente de l'AG du 15 juin 2019.

Nous avons soumis les résultats des votes de la plateforme BALOTILO aux 2 scrutateurs chargés du contrôle.

Le PV de cette Assemblée Générale sera signé après vérification par le Président, le secrétaire et les 2 scrutateurs.

Eric Preud'homme

Michel Schoonbroodt

Michèle Nyssen

Lionel Jacquemart